

DEJEPS Animation socio-éducative ou culturelle

Mention « coordination de projets » – Vos diplômes vous font-ils gagner du temps ? Le point sur l'accès, les équivalences et les allègements.

Le diplôme se compose de **4 blocs de compétences (BC)** :

BC1 animer et accompagner une équipe

BC2 concevoir un projet d'action

BC3 mettre en œuvre et évaluer un projet d'action

BC4 développer les partenariats et contribuer aux dynamiques institutionnelles

1. Puis-je entrer en formation ?

Votre situation	Accès à la formation
Diplôme de niveau 4 dans l'animation, le sport ou l'intervention sociale (BPJEPS, bac pro...)	✓ Oui
Diplôme de niveau 5 ou plus (BTS, BUT, DEUST, licence, master...), quel que soit le domaine	✓ Oui
Niveau de formation équivalent au niveau 4 (sans le diplôme)	✓ Oui, avec 6 mois d'expérience d'animation
Aucun de ces diplômes	✓ Oui, avec 24 mois d'activité professionnelle ou bénévole (1 600 heures minimum), attestés par les structures

2. Ai-je déjà une partie du diplôme ?

Vous êtes titulaire de...	Vous obtenez	Il vous reste
Diplôme d'État d'assistant-e de service social, d'éducateur-riche spécialisé-e, d'éducateur-riche de jeunes enfants, d'éducateur-riche technique spécialisé-e ou de conseiller-e en économie sociale familiale	UC1 et UC2 du DEJEPS ASEC, soit BC2 BC3 + dispense des conditions d'entrée*	BC1 BC4
UC1 du DEJEPS (LTP ASEC ou perfectionnement sportif)	BC2 + dispense des conditions d'entrée	BC1 BC3 BC4
UC2 du DEJEPS (ASEC ou perfectionnement sportif)	BC3 + allègement de formation sur le BC4 + dispense des conditions d'entrée	BC1 BC2 BC4 (allégé)
UC2 et UC3 du DEJEPS ASEC	BC1 BC3 + allègement de formation sur le BC4 + dispense des conditions d'entrée	BC2 BC4 (allégé)

2. Ai-je déjà une partie du diplôme ?

Vous êtes titulaire de...	Vous obtenez	Il vous reste
UC4 du DEJEPS ASEC	Allègement de formation sur le BC4 + dispense des conditions d'entrée	BC1 BC2 BC3 BC4 (allégé)
BC1 du DEJEPS perfectionnement sportif	BC1	BC2 BC3 BC4
BC2 du DEJEPS perfectionnement sportif	BC3	BC1 BC2 BC4
DEFA (diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation)	Vous êtes titulaire du DEJEPS ASEC mention « développement de projets, territoires et réseaux »	Rien (disposition en vigueur jusqu'au 30 juin 2027)

* Les diplômes du travail social donnent de droit les UC1 et UC2 de l'ancien DEJEPS ASEC ; leur correspondance avec les blocs BC2 et BC3 est confirmée lors du positionnement.

3. Et après le DEJEPS ?

Le DEJEPS ASEC vous permet de...	Conditions
Entrer en formation DESJEPS « direction de structure et de projet » (niveau 6)	Le DEJEPS ASEC remplit les conditions d'entrée
Diriger un accueil collectif de mineurs (séjours de vacances, accueils de loisirs, scoutisme)	Justifier d'une ou plusieurs expériences d'animation de mineurs, dont au moins une en accueil collectif de mineurs

Votre parcours sur mesure : un positionnement est réalisé avant l'entrée en formation. Il permet d'ajuster votre parcours (contenus et durées) selon votre expérience. Parlons-en : accueil@cemecentre.org · 02 38 53 70 66.

Anciennes mentions : les mentions « développement de projets, territoires et réseaux » et « animation sociale » ne sont plus ouvertes depuis le 1^{er} janvier 2025 et disparaissent le 30 juin 2027. Les UC déjà obtenues dans ces mentions restent prises en compte dans le tableau ci-dessus.

Sources Légifrance : [arrêté du 21 novembre 2024](#) (mention « coordination de projets ») · [arrêté du 8 décembre 2008](#) (diplômes du travail social) · [arrêté du 27 avril 2007](#) (DEFA) · [arrêté du 18 novembre 2024](#) (fin des anciennes mentions) · [arrêté du 9 novembre 2024](#) (DESJEPS) · [arrêté du 9 février 2007](#) (direction d'ACM). Mise à jour : octobre 2026.